

Adoption du calendrier de dépôt des candidatures  
2023-2024 (eCandidat/TMM)

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 31 janvier 2023

### Délibération 2023/01/CFVU – 11

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le calendrier de dépôt des candidatures 2023-2024 (eCandidat/TMM).**

Toulouse, le 31 janvier 2023

Le Président



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 27  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0

# Calendrier de dépôt des candidatures 2023-2024 de la Licence 2ème année au Master 2ème année Titulaires d'un diplôme français ou étranger hors Etudes en France : eCandidat / TMM pour les M1

Les dates d'inscriptions administratives seront communiquées

Tout candidat qui renonce à une proposition d'admission doit se désister via l'application eCandidat

	Dates de dépôt des candidatures	Date limite de réponses aux candidats	Délai de confirmation (à compter de l'avis favorable reçu)	Date de fin de recrutement
L2 L3 FSI	<p>du 20 mars au 22 mai 2023</p> <p><b>L3 EEA à distance du 20 mars au 22 septembre 2023</b></p> <p><b>Phase complémentaire :</b> L2 MECA CUPGE/L2 EEA CUPGE/L2 PHYSIQUE CUPGE/L2 CUPGE UPSSITECH /L3 ESR : 30 mai au 17 juillet 2023</p> <p><b>Autres mentions :</b> L2 Chimie Parcours Spécial - L2 Chimie - L2 Physique Parcours spécial - L3 Physique - L2 Maths Parcours Spécial - L2/L3 Physique-chimie - L3 EEA - : 30 mai au 19 juin 2023</p>	<p>12 juin 2023; commissions au fil de l'eau ; L2 et L3 SVTE : 17 juillet 2023</p> <p>L2 MECA CUPGE/L2 EEA CUPGE/L2 PHYSIQUE CUPGE/L2 CUPGE UPSSITECH /L3 ESR : 21 juillet 2023</p> <p><b>Autres mentions :</b> L2 Chimie Parcours Spécial - L2 Chimie - L2 Physique Parcours Spécial - L3 Physique - L2 Maths Parcours Spécial - L2/L3 Physique-chimie - L3 EEA : 3 juillet 2023</p>	<p>14 jours</p> <p>14 jours</p>	<p>8 septembre 2023</p> <p>8 septembre 2023</p>
Réorientation L1 PASS vers L2	Réorientation dans une mention qui ne correspond pas à la mention de votre option disciplinaire ou L2 physique parcours physique ou L2 MIASHS ou L2 sciences de la vie parcours BCP du 17 juin au 27 juin 2023	17 juillet 2023	14 jours	
L2 L3 F2SMH	du 17 avril au 22 mai 2023	16 juin 2023 au plus tard	14 jours	17 juillet 2023
LP FSI et Faculté de Pharmacie	1ère phase : du 6 février au 10 mars 2023 sauf LPRO GEBAP -phase unique : du 1er mars au 22 mai 2023	3 avril 2023; commissions au fil de l'eau LPRO GEBAP: 9 juin 2023; commissions au fil de l'eau	14 jours	8 septembre 2023
	2ème phase : du 13 mars au 12 mai 2023 sauf LPRO TCM - CPSE - MMB: du 13 mars au 5 mai 2023	12 mai 2023; commissions au fil de l'eau	14 jours	8 septembre 2023

	Dates de dépôt des candidatures	Date limite de réponses aux candidats	Délai de confirmation (à compter de l'avis favorable reçu)	Date de fin de recrutement
LP F2SMH	du 21 avril au 9 juin 2023 - Entretiens du 8 juin au 20 juin 2023	20 juin 2023	14 jours	8 septembre 2023
DNO 1ère année	du 09 mai au 30 mai 2023	23 juin 2023	3 juillet 2023	1er octobre 2023
M1 FSI - F2SMH - SANTE	du 22 mars au 18 avril 2023	Examen des candidatures : du 24 avril au 16 juin 2023 Admission des candidats : du 23 juin au 21 juillet 2023	En attente directive ministérielle	21 juillet 2023  Formations en alternance : date à définir
M2 FSI et FACULTES DE SANTE (sauf exceptions ci-dessous)	du 2 mai au 2 juin 2023 M2 SOAC : du 24 avril au 30 mai 2023	1er juillet 2023 M2 SOAC : 23 juin 2023	14 jours	8 septembre 2023
M2 SCIENCES DU MEDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTE	du 24 avril au 30 mai 2023	23 juin 2023	8 jours	8 septembre 2023
M2 SANTE PUBLIQUE parcours cadre de santé - Orientation management en santé	du 13 février au 27 février 2023	13 avril 2023 : résultats de la première commission d'admission, les candidats retenus sont convoqués à un entretien oral ; 31 mai 2023 : seconde commission d'admission pour les candidats ayant passé l'entretien oral	14 jours	21 juillet 2023
M2 ETHIQUE	24 avril au 30 mai 2023	19 juin 2023	8 jours	8 septembre 2023
M2 F2SMH	du 17 avril au 22 mai 2023	16 juin 2023	14 jours	17 juillet 2023
M2 Agrég	du 24 avril au 12 juillet 2023	20 juillet 2023	14 jours	8 septembre 2023
M2 Info-Com	du 19 avril au 22 mai 2023	19 juin 2023	14 jours	8 septembre 2023
UPPSITECH 1ère et 2ème année	du 13 mars au 12 mai 2023	13 mai 2023	15 jours	8 septembre 2023

Dates de dépôt des candidatures		Date limite de réponses aux candidats	Délai de confirmation (à compter de l'avis favorable reçu)	Date de fin de recrutement
<b>Titulaires d'un diplôme étranger : Etudes en France</b>				
Titulaires d'un diplôme étranger : Etudes en France	Début : 1er octobre 2022 Date de fin : fixée par l'ambassade de France du pays de Résidence	30 avril 2023	31 mai 2023	

**Les étudiants résidents des pays suivants (hors ressortissants de l'Union Européenne) doivent impérativement faire la procédure Etudes en France (campus France)**

<b>AFRIQUE</b>	Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice (île), Mauritanie, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie
<b>AMÉRIQUE</b>	Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Equateur, États-Unis, Haïti, Mexique, Pérou
<b>ASIE</b>	Bahreïn, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Emirats arabes unis, Georgie, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Jordanie, Koweït, Liban, Qatar, Russie, Singapour, Taiwan, Turquie, Vietnam
<b>EUROPE</b>	Royaume-Uni, Ukraine

Conformément à l'article L. 231-1 du code des relations entre le public et l'administration relatif à loi du 12 novembre 2013 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens; une réponse doit être donnée aux candidats dans un délai de deux mois à compter de la réception de leur demande de candidature. **Pour les mentions dont le délai est supérieur à deux mois entre le début de dépôt des candidatures et la date limite de réponses aux candidats, des commissions d'admission au fil de l'eau doivent être mises en place et une réponse signifiée aux candidats dans les délais impartis.**